

Histoire & Économie & Société

ÉPOQUES MODERNE ET CONTEMPORAINE

2. 2009

VARIA

LUDOVIC BALAVOINE, MARCO BERTILORENZI,
FABIEN CARDONI, MARIE-CLAUDE ESPOSITO,
PIERRE JAMBARD, SYLVIANE LLINARES,
MARION POUFFARY, NATHALIE SAGE-PRANCHÈRE


ARMAND
COLIN

Enfin, la dernière partie s'intéresse aux familles et aux réseaux, à travers des trajectoires individuelles et des destins collectifs, en cherchant notamment des traces au moment des parrainages d'enfants. L'ensemble de l'ouvrage est écrit clairement, de façon passionnée et chaleureuse ; l'auteur fait partager au lecteur ses doutes et n'hésite pas à avouer l'impossibilité de répondre à certaines interrogations en raison du silence des sources archivistiques. Ce livre est susceptible d'intéresser un large public, bien au-delà des lecteurs de l'Ariège.

Paul Delsalle

Nicole SALAT et Thierry SARMANT, *Lettres de Louvois à Louis XIV*, Paris, Société de l'histoire de France – Service Historique de la Défense, 2007, 320 p.

Nicole Salat et Thierry Sarmant publient ici quelque 163 lettres adressées par Louvois à Louis XIV. Échelonnée sur douze années, de 1679 à 1691, cette correspondance d'un ministre à un souverain permet d'entrevoir les rapports entre le « roi de guerre » et le chef du clan Le Tellier. À une édition en soi remarquable, il faut ajouter que ce livre est d'une grande commodité : index exhaustif, très bonne table des matières, qui permet de se repérer aisément dans l'ouvrage, et courtes introductions qui resituent précisément le contexte. Cet outil s'avérera commode pour nombre de chercheurs, mais pourra également servir de modèle à d'autres publications de ce type. Sur le fond, l'ambition des auteurs est de donner un aperçu du travail, de la « stratégie de cabinet » et des rapports entre Louis XIV et son ministre de la guerre. Cette publication éclaire les méthodes et pratiques du gouvernement louis-quatorzien qui restent finalement largement ignorés. Louvois écrivait à son roi lorsqu'il était éloigné de lui. C'est donc surtout lorsque Louvois voyageait, pour inspecter les places notamment, qu'il rendait compte par écrit de son travail au roi. La période couverte court de la fin de la guerre de Hollande aux débuts de celle de la Ligue d'Augsbourg. Ces lettres mettent en valeur trois aspects du travail du ministre pour le roi. Il y a tout d'abord l'administration de la guerre et les fortifications, où l'on retrouve le goût du détail tant du souverain que du secrétaire d'État. L'information constitue une autre dimension du travail de Louvois avec un

réseau de correspondants dans les possessions espagnoles, dans l'Empire, en Angleterre, en Suisse, ou encore en Italie. En 1679, l'affaire des poisons revient à plusieurs reprises sous la plume du ministre, comme la surveillance des courriers. Mais c'est finalement la direction de la guerre qui est l'aspect le plus éclairé par cette publication. On comprend ainsi que la direction des opérations militaires et des fortifications faisaient l'objet d'un travail entre le roi et son ministre, mais pas exclusivement. Louis XIV, en grand technicien de la guerre, consultait ses autres ministres et des conseillers comme Chamlay, afin de circonscrire la très grande autorité de Louvois sur les affaires militaires. La confiance du souverain était totale, mais jamais exclusive ou absolue.

Guillaume Hanotin

Marion TRÉVISI, *Au cœur de la parenté. Oncles et tantes dans la France des Lumières*, Paris, Presses de Paris-Sorbonne, 2008, 576 p.

Ce livre est la version remaniée d'une thèse nouveau régime préparée sous la direction de Jean-Pierre Bardet, et soutenue en 2003 devant l'Université de Paris-Sorbonne. Un constat est à l'origine de ce travail : aussi bien dans les travaux qui émanent de l'histoire que de la sociologie, les oncles et les tantes sont les grands oubliés de l'histoire de la famille. À la différence des grands-parents, valorisés dans notre société actuelle et très impliqués dans la vie de famille, aucun rôle spécifique n'est accordé aux oncles et tantes, et ils ne semblent pas, ou peu, compter. Marion Trévisi pose la question de savoir s'il en a toujours été ainsi, et se demande si les oncles et tantes représentent des parents sur lesquels on peut compter, ou bien des parents secondaires au rôle et à l'influence limités.

L'analyse, dont le champ chronologique et spatial est celui de la France du Nord au XVIII^e siècle, se veut la plus large possible, à la fois démographique et juridique, pour aboutir à des études concrètes sur la présence avunculairer et les différentes sphères d'intervention, mais aussi axée sur l'histoire des représentations, depuis les figures de l'oncle et de la tante telles que nous les livrent les sources littéraires, jusqu'à la manière dont les intéressés eux-mêmes se mettent en scène au travers de mémoires, livres de raison ou correspondances. Le plan s'articule autour de

neuf grands chapitres consacrés aux sources et aux méthodes, à la présence démographique, aux représentations littéraires, au rôle concret de la naissance à la mort, à la co-résidence, aux solidarités et aux conflits pour terminer sur la profondeur des liens qui les unissent au reste de la famille. Il s'agit, on le comprend d'emblée, d'une étude extrêmement large, foisonnante, qui allie aussi bien les analyses quantitatives que qualitatives, et des variations d'échelle de la macrohistoire à des observations très fines portant sur des familles, voire des individus, et dont on peut simplement souligner ici quelques résultats. Les tests de présence des oncles et tantes dans les grands corpus documentaires (actes notariés, procès-verbaux de tutelle, pièces de procédure) révèlent leur faible présence, ce qui renvoie sans doute plus à une invisibilité qu'à une véritable absence. En effet, à l'inverse les reconstitutions généalogiques permettent de conclure à une présence importante des oncles et tantes aux grands moments de la vie familiale, comme le baptême, le mariage, la tutelle et la succession. Loin d'être des parents secondaires, on les voit intervenir à l'occasion de ces rites de passage, ce que confirment les sources littéraires puisque, même si les oncles et tantes occupent les seconds rôles, ils sont malgré tout considérés comme des parents dont on attend une aide ou un soutien. Les moments de crise (décès, tutelle) apparaissent comme des moments privilégiés d'interventions parce que les crises entraînent une redéfinition des rapports familiaux, voire des structures familiales. Les solidarités avunculaires se manifestent sous des formes nombreuses et variées. La fonction de tuteur implique une parenté de remplacement, mais on trouve aussi des aides matérielles (dons au mariage, crédit et prêts, financement des études), des services et des conseils. Les exemples familiaux étudiés montrent que ces interventions ressortent de plusieurs logiques, un échange de services entre parents, un acte gratuit ou généreux, une aide liée à la parenté de remplacement ou de substitution. Les types d'aides sont intimement liés au statut matrimonial des intéressés, les oncles et tantes célibataires de même que les veufs et les veuves étant les mieux à même de s'investir. De la même manière, ce sont les neveux et nièces orphelins qui semblent les bénéficiaires désignés. Les écrits du for privé viennent éclairer le fonctionnement de cette aide. Les échanges de services jouent un rôle moteur dans

l'ensemble de la parenté, la réciprocité n'étant pas forcément immédiate, mais pouvant s'étaler tout au long de la vie. La famille se retrouve autour de la défense de valeurs communes, ce qu'illustrent *a contrario* les conflits, la plupart étant relatifs aux successions et aux règlements de tutelle, et donc aux intérêts familiaux. « Des parents qui s'aiment ? » : il est difficile de saisir la profondeur des relations entre les différents protagonistes. Beaucoup de textes donnent à penser que les relations avunculaires sont issues de traditions ou d'habitudes familiales. Les oncles et les tantes appartiennent en effet à des générations auxquelles on doit respect et obéissance, de même qu'à ses parents. On sent parfaitement la force de ces obligations de parenté et l'importance de tout un ensemble de solidarités. Parfois, le besoin affectif et la recherche d'un parent de remplacement sont à l'origine du lien : il y a alors un véritable transfert affectif. Il s'agit d'un beau travail, riche et bien écrit, illustré par de nombreuses citations, qui vient fort à propos combler une lacune historiographique, et qui témoigne de la vigueur de l'histoire de la famille.

Scarlett Beauvalet

André VÉSALE, *Résumé de ses livres sur la Fabrique du corps humain*, texte et traduction par Jacqueline Vons, Paris, Les Belles Lettres, 2008, 279 p.

La société d'édition Les Belles Lettres publie le texte de Vésale que l'on appelle couramment l'*Épitome*, dans sa version latine et avec sa traduction en français par Jacqueline Vons. C'est une publication importante car l'œuvre de l'anatomiste flamand André Vésale (1514-1564), que l'on reconnaît unanimement comme fondamentale pour l'histoire de l'anatomie, est aujourd'hui peu accessible, car écrite en latin. Ce texte même de Vésale appelle un certain nombre de remarques. Écrit, semble-t-il la même année que la *Fabrica*, le manuscrit de l'*Épitome*, sauf découverte exceptionnelle, a disparu. De plus, publié en 1543, il reste très peu d'exemplaires originaux, d'où l'intérêt de présenter une histoire de ce texte, qui est ici proposée par Jacqueline Vons et Stéphane Velut. Le texte même est précédé par une longue introduction constituée d'une biographie de l'auteur, d'une contribution sur Vésale et l'enseignement et l'écriture de l'anatomie, et